

Commission : Statut et Réglementations

Membres présents : Mme PARISY Valérie, Mme DEVOITINE Christelle, M. MUTSCHLER Michel, M. PRUNIER Pascal, M. PETRI Pascal, M. PAQUIS Joël, M. BASTIEN William et M. TEDESCO Marcel

Ordre du jour :

Généralité :

- Discussion sur les décisions CMCD : Les autres commissions peuvent proposer des modifications mais seule la CMCD sera décisionnaire de ce qui sera proposé au vote du CA.
- Question à la CTA : Comment se fait-il que certains arbitres aient déjà eu 40 désignations alors que d'autres en ont difficilement 7 ?
Réponse : tout dépend de leur disponibilité, de leur niveau, de leur localisation, ... c'est un vrai casse-tête !!!
- Par un envoi mail du 13 avril 2022, Alain GILARDEAU (CD67) a souhaité démissionner de ses fonctions au sein de la commission SR. Proposition d'intégré Dany LEAUNE (CD67), acté par tous les présents votant soit 7 voies

Conventions :

Présentation du mode opératoire pour la saison prochaine 2022-2023, la discussion porte essentiellement sur les dates limites que nous instaurons pour les conventions régionales. Les conventions nationales sont à transmettre avant le 15 mai au comité départemental, il est impossible de demander la même chose aux clubs régionaux. Après discussion votée à l'unanimité est de mettre comme date le 15/06 pour la transmission aux comités et au 01/07 pour transmission à la ligue. Le dispositif reste le même que les saisons précédentes y compris pour les licences multi-clubs.

CMCD :

- Toutes les personnes en formation sont comptabilisées sur la dernière version envoyée en avril 2022.
- Michel MUTSCHLER demande que la CTA soit remise dans la liste des destinataires pour l'envoi des fichiers. Valérie se propose d'avertir Michel en même temps que les membres de la commission lorsque les fichiers CMCD aux clubs seront envoyés.
- Question : Est-ce que l'on envoie un mail à un club qui a presque tout en rouge ?
décision : OK pour l'alerte (Strasbourg sud, Masevaux, Doller entre autres)
- Proposition : d'ici le 15 juin, on refait tourner les états des clubs sans les envoyer. Les tableaux récapitulatifs seront envoyés aux membres de la commission ainsi qu'à Michel MESCHLER de la CTA. Chacun en prend connaissance tranquillement pour sa région.
Une réunion le dimanche 3 juillet est programmé pour regarder plus attentivement les fiches clubs posant problèmes. A la suite de cette réunion les fiches clubs seront envoyés aux clubs régionaux et pour ceux poussant un problème de mise à niveau, un message mail sera joint à l'envoi de leur fiche les informant des domaines à améliorer d'ici la saison suivante.

Date de la prochaine réunion : le dimanche 03/07/2022 à 10h00